

Évaluation de la dissertation

Le barème reste indicatif en fonction des décisions de la commission d'harmonisation

	ATTENTES	Objectifs atteints	Objectifs partiellement atteints	Objectifs non atteints	Remarques
INTRODUCTION 3 points	Accroche (qui pourra être un chiffre, une citation un fait d'actualité ou historique, une question qui fait débat ou le cadre spatio-temporel * ...)				* selon le sujet il peut être attendu ** l'élève qui a recopié le sujet mais qui annoncera un plan cohérent ne sera pas sanctionné par un « objectifs non atteints » Toutes les formes annonces sont tolérées du moment qu'elles sont claires
	Maîtrise des concepts clés du sujet (Définition)				
	Problématisation **(phrases pas forcément interrogatives qui montrent que l'élève a compris les enjeux du sujet, on refuse la déformation du sens du sujet).				
	Annonce du plan				
CONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION 4 points	Plan cohérent				*** on ne pénalisera ni ne valorisera aucune des deux possibilités
	Equilibre relatif des parties et sous parties				
	Phrases d'annonce et/ou titres *** Transitions entre les grandes parties				
DEVELOPPEMENT DE L'ARGUMENTATION 12 Points	MOBILISATION DES CONNAISSANCES (8 ou 7 points)				- « Doc. » ne sera pas pénalisé. - En fonction des sujets on pourra comprendre qu'un candidat écarte un document. **** Sauf cas exceptionnels où il est impossible de formuler autrement que la clé de lecture.
	Utiliser le vocabulaire économique social (concepts)				
	Mobiliser les mécanismes				
	Illustrer avec des exemples pertinents				
	UTILISATION DES DOCUMENTS (4 ou 5 points)				
	Numéro du document ou source				
	Au moins une lecture significative différente de la clé de lecture par document statistique **** (respect du sens des données chiffrées)				
	Mobilisation des informations pertinentes des documents				
De préférence tous les documents seront utilisés					
CONCLUSION 1 point	Réponse à la question				Une ouverture absente ou maladroite n'est pas sanctionnée